EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 48/2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Date de la convocation : 6 juillet 2022

Date de publication : 6 juillet 2022.

Etaient présents: Mesdames et Messieurs TÉTART Jean-Marie, SERAY Philippe, DEBLOIS-CARON Christine, LEHMULLER Jean-Pierre, CABARET Gilles, LEBRUN Isabelle, VEILLÉ Christophe, SAUL Monique, GRUDLER Agnès, BOUCAUT Jean-Baptiste, LE GOAZIOU Bernard, COSTEDOAT Anne, NOYON Lucien, COSSÉ Delphine, PASQUIER Hugo.

Nbre de conseillers en exercice : 25

Nbre de présents :

Ouverture de la séance :

15 présents + 5 pouvoirs : 20 votants

Etaient absents et excusés :

Mme GANGNEBIEN Jennifer.

Mr VANHALST Damien, pouvoir à Mr VEILLÉ Christophe. Mr BOURGOGNE Julien, pouvoir à Mr BOUCAUT Jean-Baptiste. Mme GUYOMARD Nathalie, pouvoir à Mr TETART Jean-Marie.

Monsieur MORÉNO Ludovic. Mme MANSAT Martine. Mme GALERNE Emmanuelle.

Mme THIBAULT Florence, pouvoir à Mr NOYON Lucien.

Mr DAMOTTE Stéphane.

Madame KLEIN Ninon, pouvoir à Mme GRUDLER Agnès.

Nomination du secrétaire de séance :

Mr NOYON Lucien.

OBJET: Point 1.5: Remplacement d'un membre à la Commission Municipale « Circulation – Stationnement ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 77/2020 du 16 décembre 2020 élisant les membres de la Commission « Circulation – Stationnement »,

Vu la délibération n° 44/2022 du Conseil Municipal en date du 12 juillet 2022 supprimant un poste d'adjoint et créant un poste supplémentaire de conseiller municipal délégué et portant à quatre (4) le nombre de conseillers municipaux délégués, suite à la démission de Madame Catherine BUON de ses fonctions de 1^{ère} Adjointe Ajointe au Maire,

Considérant que pour pallier au remplacement de Madame Catherine BUON, membre de la Commission Municipale « Circulation – Stationnement », il est nécessaire de désigner un nouveau membre,

Considérant la candidature de Madame Anne COSTEDOAT en tant que membre,

Après avoir procédé aux votes, à l'unanimité des membres présents et représentés.

<u>Article 1</u>: Madame Anne COSTEDOAT est élue membre de la commission municipale « Circulation – Stationnement »,

<u>Article 2</u>: La composition de la Commission Municipale « Circulation – Stationnement » est ainsi mise à jour :

- Monsieur Jean-Pierre LEHMULLER, Vice-Président,
- Madame Agnès GRUDLER,
- Monsieur Julien BOURGOGNE,
- Madame Christine DEBLOIS CARON.
- Madame Ninon KLEIN,
- Madame Anne COSTEDOAT,
- Monsieur Bernard LE GOAZIOU,
- Monsieur Philippe SERAY,
- Madame Jennifer GANGNEBIEN,
- Monsieur Hugo PASQUIER,

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE PAR SA PUBLICATION OU SA NOTIFICATION

Le Secrétaire de séance, Lucien NOYON.

DEHO

A HOUDAN, le 13 juillet 2022

Le Maire,

Jean-Makie TÉTART.

Accusé de réception en préfecture 078-217803105-20220712-48-2022-DE Date de télétransmission : 18/07/2022 Date de réception préfecture : 18/07/2022